



## La bourse de collège

**Demande de bourse pour l'année 2023-2024**

**Du 01/09/2023 au 19/10/2023 inclus**

La demande de bourse de collège peut se faire :

- 1) En ligne du 1er septembre au 19 octobre 2023 inclus. **En effectuant votre demande en ligne vous pourrez demander une reconduction annuelle de la demande durant toute la scolarité au collège de votre enfant.**
- 2) A l'aide du formulaire de demande de bourse nationale de collège (docs. Joint) que vous pourrez récupérer exceptionnellement à l'accueil de l'établissement.

La demande de bourse de collège en ligne est accessible pour tous les collèges publics de toutes les académies. Pour y accéder, les parents ou responsables d'élèves devront se connecter à <https://teleservices.education.gouv.fr> du 1er septembre 2023 au 19 octobre 2023 inclus (ci-joints les différentes étapes).

En tant que parent d'élèves, vous pourrez ainsi :

- Faire une demande pour un ou plusieurs enfants scolarisés dans le même collège ;
- Récupérer directement vos données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande sans joindre de pièces justificatives ;
- Donner votre consentement pour l'actualisation de vos informations fiscales chaque année durant la scolarité de votre enfant au collège : dans ce cas, vous n'aurez plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée ;
- Obtenir une estimation de la bourse à la fin de la saisie.

Deux possibilités s'offrent à vous pour accéder à [Scolarité-Services](#) :

- 1) Se connecter avec votre compte [EduConnect](#) ;
- 2) Se connecter avec FranceConnect : le bouton qui permet d'accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale en utilisant votre compte Impots.gouv.fr, ou votre compte de l'Assurance maladie ou l'identité numérique, ou Mobile Connect et moi, ou msa.fr.

### Des questions sur votre connexion ou les demandes de bourse de collège ?

Une plateforme d'assistance nationale est mise à votre disposition.

par téléphone : 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local)  
du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

en ligne : [assistanceteleservices.education.gouv.fr](https://assistanceteleservices.education.gouv.fr)

Et Service Intendance Collège Belle Étoile : 0596 57 79 96



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## EduConnect

Un compte unique pour suivre et accompagner  
la scolarité de mon enfant

EduConnect remplace  
mes anciens comptes :  
il simplifie le suivi  
et l'accompagnement  
de la scolarité  
de mes enfants.

### A QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est un **compte unique** qui permet  
d'accéder à un ensemble de services et démarches  
en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants**



**J'utilise ce compte unique :**

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous mes enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).



**Je peux accéder par exemple :**

- aux **démarches en ligne** (Scolarité services) comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**
- au **livret scolaire** de mes enfants.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)



**1**

Pour activer mon **compte unique**, j'ai besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de mes enfants.



**2**

Une fois que mon compte est activé, j'accède aux services et démarches associés à chacun de mes enfants.